



Réf. Farde e-Assemblées : 2424043

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/10/2021

Objet : Asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME.- Subside : 18.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 et 41006/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'Asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME demande un subside de 18.000,00 EUR pour la campagne de sensibilisation sur la priorité à donner aux piétons dans les espaces publics partagés;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside total de 18.000,00 EUR est octroyé au profit de l'Asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME pour la campagne de sensibilisation sur la priorité à donner aux piétons dans les espaces publics partagés.

Article 2.- Ce montant sera engagé et réparti comme suit :

- 1) 9.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire 2021;
- 2) 9.000,00 EUR à l'article 41006/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :